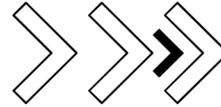


GÉOLOCALISATION

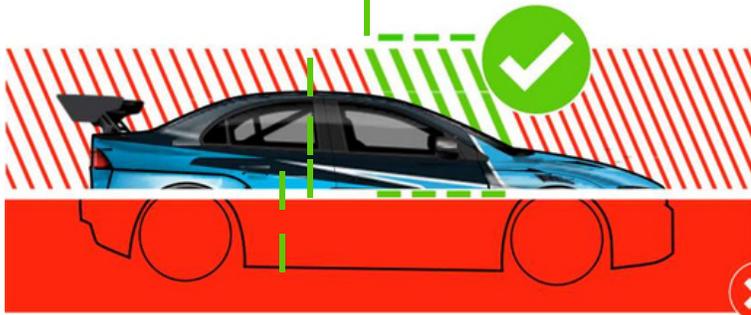
NOTICE D'INSTALLATION



1 INSTALLATION et FIXATION



Le Tracker VDS 4 doit être installé **OBLIGATOIREMENT** :



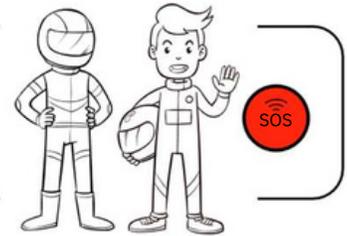
- ✓ à l'INTÉRIEUR de l'habitacle DEVANT
- ✓ en PARTIE HAUTE du véhicule
- ✓ FIXÉ sur l'arceau avec un collier de serrage
- ✓ ou FIXÉ sur la tableau de bord

INTERDICTION de le positionner

- ✗ Sur le tunnel
- ✗ Entre les sièges
- ✗ Côté copilote



Il doit être facilement accessible pour le PILOTE et COPILOTE pour appuyer sur le bouton SOS en cas d'urgence.



2 BRANCHEMENT & MISE EN MARCHÉ



➤➤ **AUCUN BRANCHEMENT NÉCESSAIRE**
AUTONOMIE DE 6 JOURS (en mouvement)

➤➤ **Le Tracker vous est remis déjà en marche aux vérifications administratives.**

L'installation du Tracker dans la voiture de course est sous la responsabilité du concurrent qui devra s'assurer de sa fixation dans l'habitacle et du bon fonctionnement du tracker. En aucun cas VDS Racing ne pourrait être tenu responsable d'une sortie de route d'un concurrent ou tout autre incident en cas de chute du Tracker dans la voiture de compétition.

À la fin du rallye restitution **OBLIGATOIRE** à l'entrée du parc fermé d'arrivée.

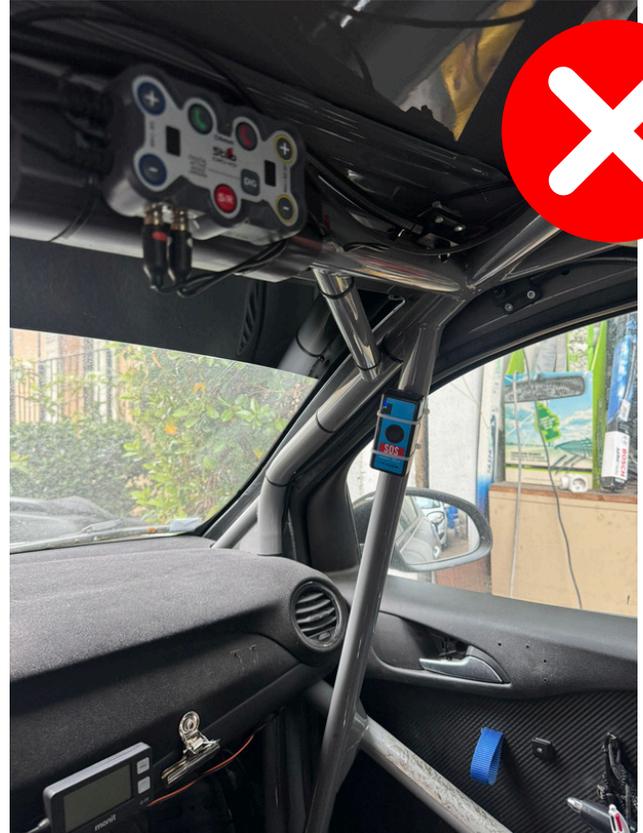
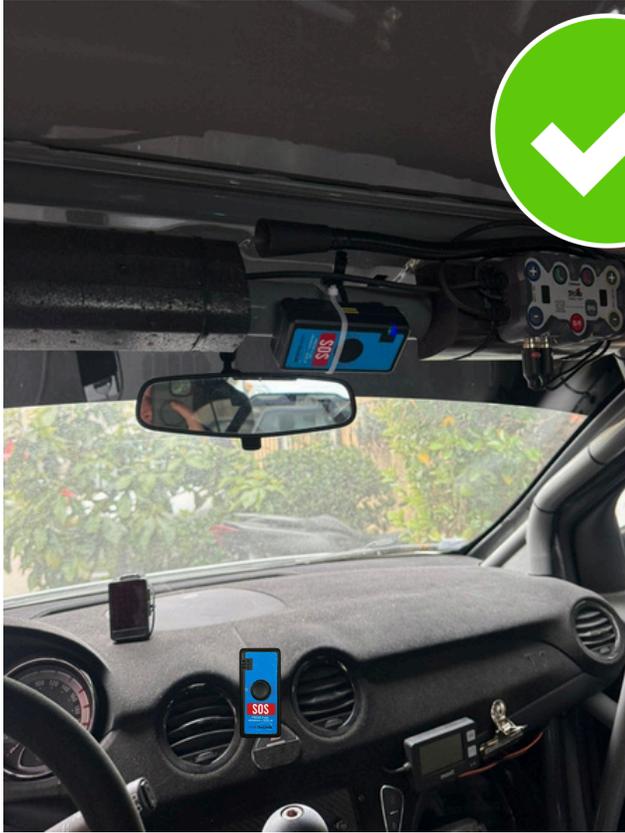
En cas d'abandon : Retour au PC COURSE **UNIQUEMENT**



En cas exceptionnel et sous autorisation (tél. 07 68 88 27 57 - 06 95 64 61 76) le Tracker devra être renvoyé impérativement le lendemain du rallye, par courrier suivi à l'adresse communiquée par l'équipe VDS Racing sur place.

GÉOLOCALISATION

NOTICE D'INSTALLATION



FORMULAIRE DE CAUTION

PILOTE

Nom Prénom

N° tél

COPILOTE

Nom Prénom

N° tél

RÉGLEMENT

 Chèque Espèces **CB**

Numéro : _____

Expire : __ / __

Crypto : __ _

Conditions de restitution de l'intégralité de la caution : Restitution obligatoire de l'ensemble du matériel en parfait état en fin de Rallye ou au PC Course en cas d'abandon

Conditions de non restitution de l'intégralité de la caution : Renvoi obligatoire du matériel le lundi après le Rallye, avec un délai maximum de 5 jours.

- En cas détérioration du matériel (sauf si sortie de route) la caution sera retenue

MONTANT de la CAUTION : Boîtier GPS et câble USB si remis = 300€ TTC

Le concurrent marque expressément et de manière irrévocable son accord sur le fait que si le boîtier et câble ne sont pas remis dans le délai imparti le montant de la caution sera encaissé sans avertissement par la société VDS TECHNOLOGY/VDS RACING

L'installation et la fixation du boîtier GPS dans la voiture est sous l'entière responsabilité du concurrent, se référer aux informations données sur le site www.vdsracing.com ou sur le site de l'organisation. En cas de chute dans l'habitacle du boîtier VDS survenue à la suite de sa mauvaise fixation en aucun cas VDS RACING ne pourra être retenu responsable en cas d'accident.

Adresse retour GPS

Garage AUTO CALIFORNIE
128 Avenue de la Californie
06200 NICE
Tel : +33 4 93 84 49 27

Je soussigné, autorise que mon chèque, espèces ou informations carte bancaire fournis, soient retenus pour garantir un montant de caution de 300€ pour le boîtier et les accessoires du système de géolocalisation qui reste la propriété de VDS Racing.

Date :

Signature :

lu et approuvé